

Communiqué de presse

28 juin 2016

Ouverture des inscriptions pour les 4^{es} rencontres scientifiques de la CNSA

Les inscriptions pour la quatrième édition des rencontres scientifiques de la CNSA « Autonomie et qualité de vie : entre pratiques et aspirations » sont ouvertes.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie organisera la quatrième édition de ses rencontres scientifiques les 12 et 13 décembre prochains à Paris. Elles auront pour thème « Autonomie et qualité de vie : entre pratiques et aspirations ».

Les rencontres scientifiques de la CNSA proposent de vulgariser les apports scientifiques autour d'une question sociale ; cette année, celle de la qualité de vie.

Entre pratiques et aspirations

Intervenants et participants échangeront sur ce qui peut être délicat ou difficile quand il faut concilier les aspirations des personnes, c'est-à-dire la définition singulière de ce qui concourt à leur qualité de vie, et les enjeux pratiques de leur accompagnement.

Quels outils utiliser pour mesurer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou de manque d'autonomie ? Comment faire évoluer les pratiques professionnelles pour mieux tenir compte des attentes individuelles ? Comment concilier idéal et raison pratique ?

Lors des conférences plénières, Jean-Michel Bonvin, sociologue, expliquera dans quelle mesure les politiques publiques offrent la réelle liberté de mener la vie que l'on a choisie.

Natalie Rigaux, professeure, interrogera sur la médicalisation de l'accompagnement des personnes âgées « quel est le bon soin ? »

Un temps sera dédié aux concepts et aux pratiques de mesures de la qualité de vie et aux enjeux de recherche qui y sont associés.

Les aspects juridiques de la question seront également abordés avec l'intervention d'Anne Caron-Déglise, magistrate, « recueillir l'accord des personnes : du droit à la pratique ».

Huit ateliers permettront aux participants d'échanger avec des experts, des représentants d'association et des professionnels.

L'accès à la manifestation est gratuit sous réserve d'une inscription préalable. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 2 décembre 2016.

Pré-programme, renseignements et inscription sur :

<http://www.cnsa.fr>

La CNSA propose aux journalistes intéressés d'organiser des entretiens avec les intervenants.

Contacts presse

CNSA - Aurore Anotin

Tél. : 01 53 91 21 75 – 06 62 47 04 68 - aurore.anotin@cnsa.fr



[@CNSA_actu](#) et [#RencontresCNSA](#)

À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public administratif dont les missions sont les suivantes :

- ∞ Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux.
- ∞ Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
- ∞ Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.
- ∞ Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
- ∞ Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2016 la CNSA gère un budget de plus de 23 milliards d'euros.
